

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
D'ARCAMBAL DU 2 MAI 2018

Présents : Christine WAY, Chantal CHEVRIAU, Ingrid PERROT, Michèle BLANC, Frédérique OLIVIER, Michel CABESSUT, Didier LABRO, Marcelle TEULIERES, Guy DELLEUR, directeur de l'HEPAD

Excusés : Geoffray ZAMBONI, Frédéric FAGUET, Saliha OUSMER

Procurations : Frédéric FAGUET à Frédérique OLIVIER
Agnès BELTZER à Marcelle TEULIERES

Secrétaire de séance : M. TEULIERES

Didier LABRO, Président du CCAS ouvre la séance à 19 h 10. Il soumet le compte rendu de la séance du 25 avril 2018 . Le compte rendu est approuvé à l'unanimité,

1 Présentation de l'analyse financière

Monsieur DELLEUR expose l'analyse financière qui porte sur les bilans des années 2015, 2016 et 2017. Il explique que celle ci est du niveau de la trésorerie et non des directeurs d'HEPAD qui ne sont pas formés à ce type d'analyse.

19 h 20 Arrivée de M. Patrick VIGIER

MDELLEUR constate un accroissement de la vétusté des immobilisations qui aggrave la capacité d'autofinancement.

MI

MIILe fond de roulement net global est en diminution constante .

19 h 25 arrivée de Corinne DUPIN

Corinne DUPIN relève une erreur dans le tableau des produits et charges d'exploitation. Après vérification, l'erreur provient d'un décalage des lignes mais n'affecte pas les résultats globaux.

On constate une augmentation des postes de combustibles qui affecte les résultats des comptes d'exploitation. Par contre des économies substantielles ont été réalisées sur les produits d'incontinence avec une meilleure utilisation des différents produits.

MDELLEUR explique les améliorations dans la gestion du personnel notamment le moindre recours au personnel extérieur pour les remplacement de maladies ou les congés.
Le poste loyer est en diminution grace au rallongement de durée de l'emprunt négocié auprès de POLYGONE,

Créance irrecouvrables : en partenariat avec la trésorerie, l'établissement a entamé des démarches auprès de certains tuteurs et notaires pour débloquer des dossiers et recouvrer les créances. Celles ci ont fortement diminué passant de 120 000 € à 30 000 € environ.

M DELLEUR précise que mardi 15 mai la commission d'appel d'offre se réunira pour renouveler le contrat d'entretien du linge,

L'HEPAD réalise une économie de 976€/an grace au compostage qui a permis de réduire le nombre de containers.

Mise en place d'un logiciel inter-HEPAD afin de mieux gérer les entrées dans les établissements et ainsi mieux répondre aux attentes des familles.

Analyse financière proposée au vote : votée à l'unanimité

2 - Décision modificative au budget 2018

votée à l'unanimité

3 - Délibération sur la proposition de promotion des agents

Votée à l'unanimité

4 - Délibération sur la protection des données

MM. le président précise qu'il y a désormais obligation de protéger les données des établissements. Comme il est impossible d'assurer cette mission, ce service serait pris en charge par le centre de gestion, moyennant rémunération.

MIDélibération votée à l'unanimité

5 - Questions diverses

Corinne DUPIN demande s'il y a des propositions pour le renouvellement du conseil de vie sociale. M. DELLEUR précise que deux candidatures ont été recueillies pour représenter les familles. Des élections en interne auront lieu lors du prochain conseil de vie sociale

20h 15 fin de la séance,